



Une randonnée proposée par Netra

Un circuit entre champs et bois à la découverte d'une superbe abbaye romane située dans un cadre isolé et paisible. La visite des vestiges de cette abbaye pourra s'accompagner d'un hommage à l'acteur américain Yul Brynner, qui y est enterré.

	Durée	3h 10
	Distance	10,39 km
	Dénivelé positif	56 m
	Dénivelé négatif	56 m
	Point haut	126 m
	Point bas	70 m

	Difficulté	Moyenne
	Retour au départ	Oui
	Activité	Pédestre
	Commune	Luzé (37120)



Trace n° 1310964

Description

Départ de [Luzé](#). Se garer sur le parking à proximité d'une aire de jeux, à la sortie du village sur la D110 en direction de Marigny-Marmande.

(D/A) En ayant le clocher de l'église de Luzé sur la gauche, emprunter la voie goudronnée qui laisse l'aire de jeux sur la droite. Peu après, suivre à droite une petite route et passer entre un étang à main gauche et le cimetière à main droite.

(1) À la hauteur d'une station d'épuration, continuer tout droit sur un chemin herbeux avec une haie à main gauche. Prolonger entre les champs et ignorer un départ de chemin sur la droite. Déboucher sur une petite route et la suivre à gauche sur une centaine de mètres.

(2) Au croisement, prendre à droite une petite route qui monte. Longer une maison aux volets bleus et prolonger sur un chemin. Longer un bois à main droite, entrer plus loin dans le bois puis alterner les passages en sous-bois et en lisière.

(3) À l'angle du bois côté gauche, continuer tout droit entre les champs en direction de hangars agricoles bien en vue sur une butte. Le chemin s'élève et s'incurve vers la droite, laissant les hangars sur la gauche. En haut de la côte, le chemin vire franchement à droite et débouche sur une petite route : suivre celle-ci à droite sur environ 200 m.

(4) À la hauteur d'un corps de ferme, prendre à gauche (flèche jaune) une piste caillouteuse qui démarre au pied d'un noyer. Virer à droite avec la piste, ignorer un départ de chemin sur la gauche et continuer plein Sud. Longer un bois à main droite, ignorer un départ sur la droite et aboutir à une fourche.

(5) Prendre alors le chemin de gauche (laisser la piste continuer à droite). Déboucher sur une route et la suivre à droite sur environ 200 m.

(6) À l'angle d'un poste EDF, prendre un large chemin gravillonné à gauche. Suivre ce chemin Sud-Sud-Est, d'abord entre les champs puis dans un bois. Quand le chemin vire à droite pour devenir privé (panneau), continuer tout droit.

(7) Au carrefour qui se présente immédiatement, poursuivre en face (Sud-Sud-Est) sur un large chemin sous pinède. Au croisement suivant, tourner à droite (balise jaune et balise verte). Descendre en sous-bois et apercevoir le clocher de l'Abbaye de Bois-Aubry. Sortir du bois et continuer plein Sud entre les champs avec le clocher en ligne de mire.

(8) Déboucher sur une petite route et la suivre à droite (pour une visite de l'abbaye, aller à gauche ; voir la rubrique "Pendant la randonnée"). Dépasser le monastère orthodoxe Saint-Michel et Saint-Martin et continuer sur la route pendant 1,5km environ.

(9) Au carrefour, prendre la 2^e à droite, la D110. Suivre cette route pendant 600 m environ (**attention**, route relativement passante).

(10) Dans un virage à gauche, pour ceux qui le souhaitent, prendre à gauche une petite route en direction de Franc Palais. Après environ 500 m, atteindre le portail du manoir, situé sur la gauche.

(11) Revenir sur ses pas jusqu'à l'intersection précédente.

(10) Poursuivre sur la petite route (à gauche quand on revient du manoir) et dépasser le lieu-dit La Morellière. Suivre toujours tout droit la D110. Peu après un croisement de routes (croix), retrouver sur la droite le parking de départ (D/A).

Points de passage

D/A Luzé - Parking

N 47.022592° / E 0.454426° - alt. 74 m - km 0

1 - Étang de Luzé

N 47.024305° / E 0.456387° - alt. 73 m - km 0.29

2 Le Moulin du Lac

N 47.0327° / E 0.46011° - alt. 70 m - km 1.29

3 Angle d'un bois

N 47.034719° / E 0.469283° - alt. 80 m - km 2.05

4 Le Haut Monteil

N 47.032993° / E 0.479293° - alt. 115 m - km 3.37

5 Fourche

N 47.025285° / E 0.482039° - alt. 119 m - km 4.31

6 Départ de chemin

N 47.023851° / E 0.483305° - alt. 120 m - km 4.73

7 Carrefour de chemins

N 47.016727° / E 0.487082° - alt. 126 m - km 5.57

8 - Abbaye Royale Saint-Michel de Bois-Aubry

N 47.010466° / E 0.487704° - alt. 106 m - km 6.29

9 Carrefour routier

N 47.012251° / E 0.469315° - alt. 122 m - km 7.76

10 Intersection

N 47.01661° / E 0.464573° - alt. 115 m - km 8.39

11 - Château de Franc Palais

N 47.013875° / E 0.459638° - alt. 115 m - km 8.87

D/A Luzé - Parking

N 47.022588° / E 0.454426° - alt. 74 m - km 10.39

Informations pratiques

De bonnes chaussures de sport ou des chaussures de randonnée taille basse suffisent pour cet itinéraire qui emprunte des petites routes et des chemins de bonne tenue.

Point d'eau et tables de pique-nique en bordure d'étang à Luzé, entre (D/A) et (1). Aucun commerce à Luzé.

Jusqu'à l'Abbaye de Bois-Aubry (8), l'itinéraire suit, à un raccourci près, un ancien sentier PR® du comité FFRP Touraine, dont on ne retrouve que de très rares vestiges du balisage jaune. Après, suite à la fermeture des chemins dans le Bois de Villevert, l'itinéraire emprunte plus de goudron que souhaité...

Carte détaillée indispensable (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Randonnée effectuée par l'auteur le 24 juillet 2018.

À voir

[L'Abbaye de Bois-Aubry](#) (XI^e-XV^e) constitue le but principal de la randonnée. On peut se contenter de la voir de l'extérieur ou bien la visiter : pour cela, au (8), aller à gauche et, après une cinquantaine de mètres, trouver sur la droite le portail d'entrée (sonner).

Deux types de visite de l'abbaye sont possibles :

- Visite libre chaque jour sauf le lundi, du 1^{er} avril au 30 septembre, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Tarif (juillet 2018) : 8€ par personne.
- Visite guidée sans réservation, les mardi et dimanche, du 15 avril au 15 septembre, à 15h précises. Tarif (juillet 2018) : 10€ par personne.

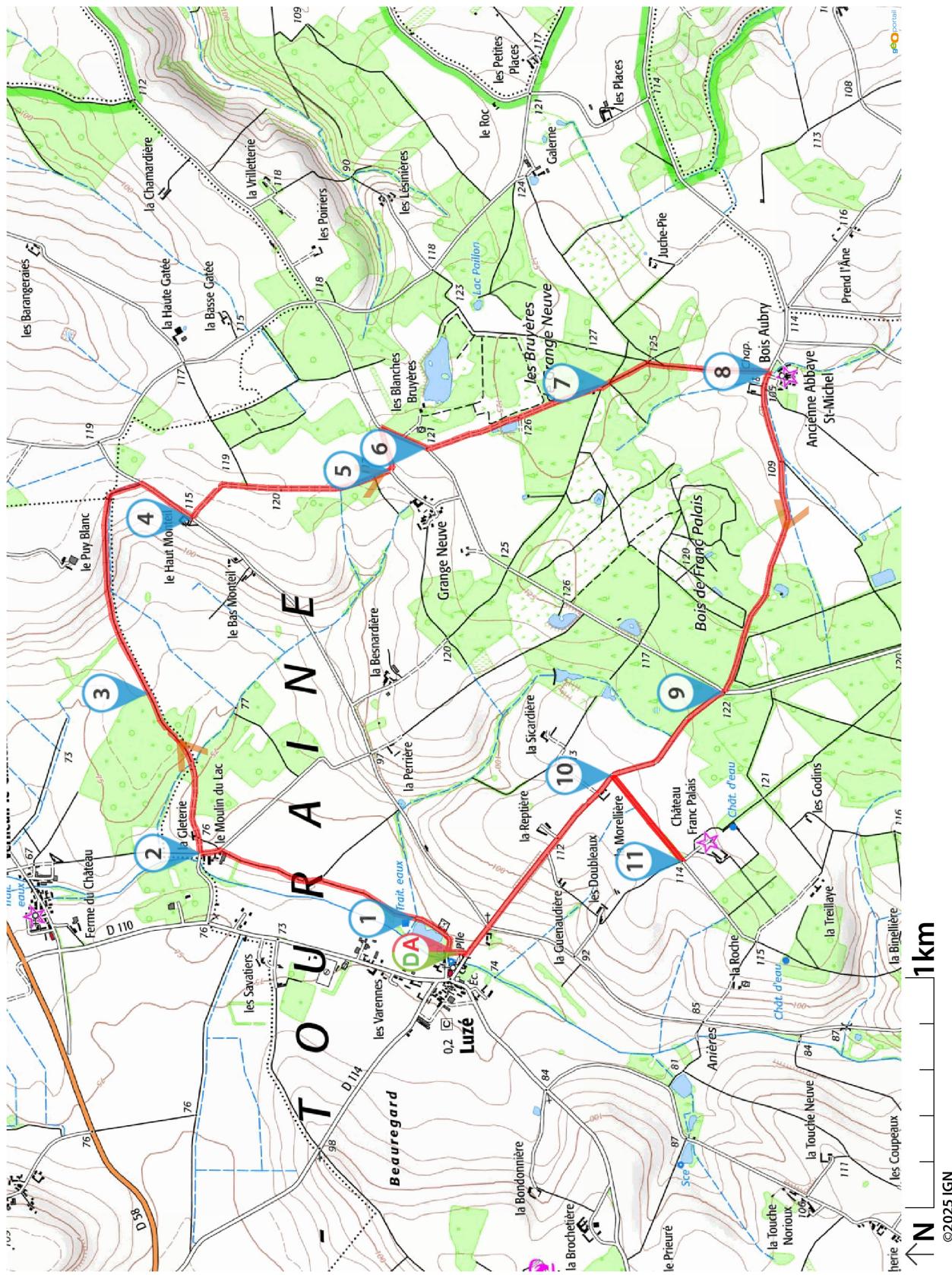
Un parcours fléché fait déambuler dans les bâtiments partiellement en ruine et en cours de restauration, ainsi que dans un grand jardin bien entretenu au fond duquel se trouve la tombe de l'acteur américain Yul Brynner (1920 ? - 1985).

En chemin, on pourra apprécier également :

- L'église de Luzé (XI^e-XVII^e), à proximité du parking de départ.
- Plusieurs belles maisons ou beaux corps de ferme.
- Le manoir de Franc Palais .

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-l-abbaye-de-bois-aubry-2/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

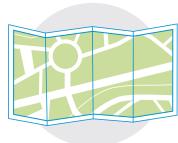
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



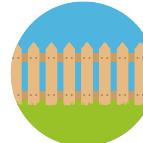
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.